**Compte-rendu de la réunion de rentrée du 11 septembre 2018– Classes des CE1a et CE1b**

**Enseignantes :** Mme ARRACHART et Mme ISABELLON/Mme BEDIN

**1. Effectif et présentation de la classe**

Classe de Mme ARRACHART : 21 élèves (8 garçons/13 filles)

Classe de Mme ISABELLON /Mme BEDIN : 21 élèves (9 garçons/ 12 filles)

**2. Informations générales :**

Horaires :

Matin : entrée de 8H20 à 8H30, sortie 12H00 (lundi/mardi/jeudi/vendredi)

Après-midi: entrée de 13H50 à 14H00, sortie 16H30 (lundi/mardi/jeudi/vendredi)

Etude : Elle fonctionne de 16H30 à 18H → récréation de 16H30 à 17H00 puis devoirs faits en classe sous la responsabilité des enseignants ou des animateurs. L’étude est désormais fermée (Vigipirate), ce qui signifie que vous pouvez venir chercher votre enfant à 17H00 et 18H au portail. Votre enfant doit savoir le matin à quelle heure il doit partir.

Garderie : le matin de 7H00 à 8H20 et le soir de 18H à 19H00.

Sortie de l’enfant pendant le temps scolaire :

Régulière (Orthophoniste par exemple) : remplir un formulaire pour l’année.

Exceptionnelle : une décharge est à signer quand l’enfant sera récupéré à l’école.

Grève :

En cas de grève, les parents sont prévenus 48H00 à l’avance. Si vous n’êtes pas prévenus 48H00 à l’avance, cela signifie que l’enseignant ne fait pas grève.

Elections des parents :

Il y a plusieurs fédérations de parents d’élèves. Si certains souhaitent créer une liste indépendante, voir Mr AYMES pour la déclaration de candidature.

Les élections auront lieu le vendredi 12 octobre 2018 de 15H00 à 19H00. Possibilité de voter par correspondance (plus simple). Les deux parents peuvent voter.

Absences :

Si votre enfant est malade, merci de prévenir l’école au plus tôt et de fournir un justificatif à son retour à l’école (un mot de votre part est suffisant). En cas d’absence de plus de 48H00 sans justificatif, notre hiérarchie doit être prévenue.

Jours de décharge :

Mr AYMES est déchargé chaque lundi et mardi.

**3-Enseignement**

Le CE1 fait partie du cycle 2. Depuis deux ans, le cycle 2 va du CP au CE2. Le CE1 s’inscrit dans la continuité du CP.

L’apprentissage de la lecture (déchiffrage et compréhension), de l’écriture, de la grammaire, de la connaissance des nombres et du calcul sont les grands objectifs du CE1. Avec les nouveaux programmes de 2016, les enfants ont davantage de temps pour consolider leurs connaissances.

* Mathématiques :

Les nombres jusqu’à 999 (une grande importance est mise sur la construction du nombre), techniques opératoires de l’addition et de la soustraction, la multiplication posée à un chiffre (connaissance des tables jusqu’à 5).

* Français :

Présent, futur des verbes en ER ainsi *qu’être, avoir*.

Conjuguer quelques verbes irréguliers (faire, aller…) au présent de l’indicatif.

Distinguer le nom, le verbe, l’adjectif qualificatif, les articles et les pronoms personnels.

Identifier le verbe et son sujet.

Ecrire un texte cohérent d’au moins 5 lignes.

* Education Physique et Sportive :

Séances de sport à l’école :

Il y aura une séance de sport le mardi de 10H30 à 11H30 et le jeudi de 14H00 à 15H00.

La classe se rendra à la piscine le jeudi après-midi du 10 décembre au 22 mars de 15H15 à 15H45. Les enfants devront avoir un maillot de bain (slip de bain pour les garçons), un bonnet de bain et en cas de verrue ils devront porter une chaussette en silicone.

Inscription à l’USEP (association sportive) :

Une cotisation est demandée aux familles. Cette cotisation permet de financer les trajets en car, les assurances des enfants, l’encadrement, le matériel, le goûter.

Inscription de la classe à une rencontre de jeux collectifs et au challenge d’athlétisme dans le cadre de l’USEP.

* D’autres matières seront travaillées : anglais, questionner le Monde (espace, temps, vivant, matière, objets), enseignement moral et civique, enseignements artistiques (arts plastiques et éducation musicale avec poursuite de la chorale)

**4. Cahiers :**

-Cahier vert : cahier du jour (Exercices de mathématiques et de français). L’écriture et la présentation doivent être soignées. Ce cahier est remis le vendredi soir en principe et il est à signer.

-Cahier violet petit format: cahier de liaison (lien entre l’école et la maison). Si je n’ai pas signé un mot que vous avez écrit c’est que je ne l’ai pas vu.

-Cahier transparent petit format: cahier de chants et poésies.

-Cahier gris grand format : cahier de « questionner le Monde ».

-Cahier transparent petit format: cahier d’Anglais (CP/CE1/CE2).

-Cahier noir petit format: cahier d’essai (devoirs et recherche).

-Cahier violet grand format: cahier de lecture.

-Cahier bleu petit format: cahier d’écrivain.

-Cahier rose petit format: cahier d’écriture

-Lutin de leçons.

-Porte-vue des sons (CP/CE1)

-Cahier de textes.

-Pochette taxi.

-Cahier grand format transparent : journal de vie de la classe (ce cahier n’est pas corrigé) : vous le verrez à chaque période de vacances et pourrez, si vous le souhaitez, coller et écrire des choses avec votre enfant pour qu’il raconte ses vacances à la classe.

-Cahier de réussite : mis en place depuis l’année dernière, il est un outil différencié d’évaluation positive. Les enfants valideront les compétences de mathématiques et de français à leur rythme, lorsqu’ils auront réussi plusieurs exercices sur une même compétence. Il est davantage basé sur le contrôle continu mais ne remplace pas le livret.

**5. Devoirs et suivi du travail :**

Les devoirs sont un moment important qui permettent une révision et un entraînement de ce qui est fait en classe.

Devoirs réguliers : lecture de petits romans et des fiches des sons, calcul, dictées de mots (les mots bleus des fiches de son seront à copier 3 fois le mardi et les mots rouges le jeudi).

Un tableau de comportement a été mis en place dans toutes les classes avec l’accord de l’Inspectrice de l’Education Nationale. Ce tableau est à signer toutes les semaines. Il permet un lien entre l’école et la maison.

**6. Evaluations :**

L’évaluation est quotidienne à travers le travail écrit dans les cahiers (points de couleur vert, jaune, orange ou rouge)

Des évaluations de fin de séquence seront faites dans le domaine « questionner le monde » (temps, espace, éducation morale et civique…)

Le cahier de réussite indiquant les compétences validées par votre enfant (matérialisées par un tampon) vous sera rendu à chaque fin de période.

Le livret d’évaluations sera remis 2 fois dans l’année (février et juin).

Evaluations nationale :

Des évaluations nationales auront lieu cette année au CE1. Ces évaluations ne sont pas un examen et ne doivent pas être une source d’angoisse pour les enfants. Ces évaluations permettront aux enseignants d’évaluer les acquis et les difficultés des élèves afin d’adapter leur enseignement et aider au mieux chaque élève. Elles auront lieu à partir du 17 septembre. La passation se déroulera en 3 séances réparties sur plusieurs jours : deux en français (comprendre et lire des textes, écrire des mots) et une séance en mathématiques (nombres, résolution de problèmes et différenciation des formes). L’ensemble durera un peu plus d’une heure.

**7. APC (Activités Pédagogiques Complémentaires):**

Les APC sont centrés cette année sur la lecture et la littérature. Ces APC ne sont pas obligatoires. Vous devrez signer la feuille d’autorisation pour l’année et votre enfant sera susceptible d’être pris en APC au cours de l’année sur les horaires annoncés (lundi ou mardi de 12h00 à 12h30)

Elles débuteront le 24 septembre.

**8. RASED (Réseau d’aide)**

Mme DUBRULLE sera susceptible de prendre les enfants en difficulté en maths ou en français. Les parents seront prévenus de la prise en charge par un mot, et ils peuvent également contacter Mme DUBRULLE pour faire le point.

**9. Sorties et projets :**

Avec le budget lié au car, trois sorties peuvent être effectuées (2 sorties sportives et 1 sortie culturelle).

Deux sorties USEP sont déjà prévues (rencontre jeux collectifs et athlétisme à la fin de l’année).

Une classe d’eau est en projet avec les 2 classes de CE1 (temps fort de 2 semaines durant lesquelles nous travaillerons sur l’eau en lien avec les programmes, et durant lesquelles nous ferons des sorties sur ce thème)

Concernant les projets de l’école, des temps forts sont prévus cette année : la vente de livres, la fête de l’école, le loto, la brocante des enfants, le carnaval…

**10. Coopérative de classe :**

Une carte de participation à la coopérative de classe vous sera remise. Cette participation n’est pas obligatoire. Elle permet de financer une partie des sorties, des livres pour la BCD, des jeux de société, et du matériel de travaux manuels pour les projets.

**11. Rencontres :**

Des rencontres individuelles ou collectives seront organisées durant l’année scolaire. Cependant, si vous souhaitez rencontrer l’enseignante de votre enfant, n’hésitez pas à en faire la demande indiquant vos disponibilités dans le cahier violet de votre enfant.

**12. Divers**

- Les anniversaires seront fêtés à la fin de chaque mois. Un mot sera distribué aux enfants quelques jours avant.

- Les bonbons sont toujours interdits à l’école, sauf lors des sorties scolaires ou anniversaires.

- Les jouets sont autorisés à l’école mais restent sous la responsabilité des enfants (petits jouets).

- Il peut arriver que nous soyons obligées de vous joindre depuis notre téléphone portable personnel, nous vous remercions de ne pas utiliser ce numéro par la suite.

- Les enfants ne se rendent, en principe, pas aux toilettes dans la classe pour une question de sécurité.

- Le Plan Particulier de Mise en Sûreté nous impose des exercices d’évacuation/intrusion. Chaque semaine les enfants seront entraînés à une « mise au silence » : les enfants se mettent au sol et doivent apprendre à ne pas faire de bruit.